

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 04 OCTOBRE 2011

Présents : BERGUERRE Sandrine - MENEGHETTI Marc - SERGNIEUX Roger - ARGAUD Catherine - BOURGUIGNON Xavier – : SOLER Joël - VUETAZ Geneviève - CORRENTI Dominique - POBEL Stéphane - LE ROUX Eric.

Absents : PYTHON François - JACOB Frédéric - LESUISSE Rachel - DENISE Youri

Ordre du jour :

- Délibération : convention mise à disposition de l'archiviste
- Délibération : avenant assurance extension école
- Délibération : rectificatif contrat assurance tracteur New Holland
- Délibération : avenant n° 2 MUTAME – contrat personnel maintien de salaire
- Avant projet Mairie
- Information sur l'orientation de Mr Vieilliard – conseiller général
- Organisation du 14 juillet
- Questions et informations diverses

1. CONVENTION ARCHIVISTE

Suite à l'intervention de l'archiviste en 1999 et en 2003, Mr le Maire indique qu'il convient de poursuivre la maintenance des archives communales. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la convention de mise à disposition de l'archiviste du Centre Départemental de Gestion 74 et le règlement correspondant. Il autorise Mr le Maire à signer ces documents.

2. REVISION CONTRAT VILLASSUR

Mr le Maire informe que les travaux d'extension de la salle de motricité de l'école et la vente du lavoir de Bloux ont été intégrés dans un avenant entre le 11 juillet 2011 et le 31 août 2011, puis dans la dernière version révisée du contrat global Villassur n° 1022, avec effet au 1^{er} septembre 2011. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces deux documents et autorise Mr le Maire à les signer.

3. RECTIFICATIF DELIBERATION TRACTEUR/KANGOO

Mr le Maire propose d'apporter une rectification à la délibération du 06 septembre 2011 concernant le contrat d'assurance du tracteur New Holland. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'assurer le tracteur New Holland en formule tous risques au lieu d'une formule restreinte compte tenu de son coût.

4. CONTRAT PREVOYANCE MAINTIEN DE SALAIRE : avenant n°1

Mr le Maire rappelle la mise en place du contrat collectif de prévoyance « maintien de salaire » pour le personnel communal au 1^{er} septembre 2006 à la charge complète des agents, puis la décision de participation de la Commune à hauteur de 25 % pour cette cotisation, à compter du 1^{er} janvier 2010.

Il ajoute que la Mutuelle Nationale Territoriale par l'intermédiaire de la Mutame Savoie Mont-Blanc, propose un avenant qui concerne principalement la hausse du taux de la cotisation qui passera de 1,26 % à 1,32 % au 1^{er} janvier 2012 et dont 75 % seront à la charge des agents et 25 % à celle de la Commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cet avenant et autorise Mr le Maire à le signer.

5. TERRAIN DIT DE LA VOGUE

Le Conseil Municipal prend connaissance d'une proposition d'acquisition de tout ou partie de la parcelle cadastrée « A 2453 Le Bettet Ouest » et donnera sa position à la prochaine séance.

6. TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Le Conseil Municipal est informé du désistement de la procédure contre le permis de construire délivré le 20 mai 2010 à Messieurs Schmutz-Maye.

7. CONSEILLER GENERAL

Mr le Maire annonce que Mr Antoine Vieilliard –Conseiller Général- propose de venir exposer au Conseil Municipal la politique qu’il conduira dans les trois années à venir et qui concerne les communes.

8. PROJET MAIRIE

Mr MENEGHETTI rappelle qu’une convention avec le CAUE a permis de définir le programme architectural concernant la restructuration et l’extension du bâtiment de la Mairie. Il ajoute qu’à ce stade, il serait intéressant de disposer d’une évaluation du coût de l’opération et donne lecture d’un projet d’avenant n°1 à la convention précitée ainsi que d’un contrat avec Mr Jean-Pierre Cochon –économiste, qui prévoit l’intervention de cette personne sur trois demi journées.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, approuve l’avenant et le contrat, et autorise Mr le Maire à signer ces documents.

9. VIREMENT DE CREDIT

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, à l’unanimité, approuve le virement de la somme de 7.000,00 euros du compte 2111 (acquisition de terrain) vers le compte 1641 (remboursement capital emprunt).

10. URBANISME

Le Conseil Municipal prend connaissance des demandes d’urbanisme suivantes déposées par :

Déclaration préalable

- Mr et Mme Sacha KRIEF pour des panneaux photovoltaïques au lotissement du bois joli à Bloux
- Mr et Mme Gérard CAPOZZA pour un aménagement d’habitation à Raclaz
- Mr et Mme Patrick GRUFFAZ pour des panneaux solaires à Bloux

Permis de construire

- Mr et Mme BORN Sébastien pour un aménagement d’habitation, garage, piscine au chef lieu.

11. REVISION DU SCOT

Le Conseil Municipal est informé de la réception d’une délibération portant sur les objectifs poursuivis et les modalités de concertation concernant la révision du SCOT de la Communauté de Communes du Genevois.

Un registre de concertation est à la disposition du public dans chaque secrétariat des communes du Canton, pendant toute la procédure de révision du SCOT, dans le but de permettre aux habitants de consigner leurs observations.

12. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Il prend connaissance du rapport d’activité 2010 transmis par le Service départemental d’Incendie et de Secours.
- Il se renseignera auprès d’ERDF sur les contraintes techniques liées à l’installation d’un filet de protection pare-ballons sur la partie engazonnée située en contrebas du parking derrière l’école.
- Il est sollicité pour établir la liste des projets à prévoir pour 2012.
- Il est informé que la manifestation du 14 juillet se déroulera à Dingy-en-Vuache en 2012 et est chargé de réfléchir à son organisation.

La séance est levée à 22 h 20.

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 08 NOVEMBRE 2011

Présents : BERGUERRE Sandrine - MENEGHETTI Marc - PYTHON François - JACOB Frédéric - ARGAUD Catherine - BOURGUIGNON Xavier – SOLER Joël - VUETAZ Geneviève - POBEL Stéphane - LE ROUX Eric.

Absents : SERGNIEUX Roger - LESUISSE Rachel - DENISE Youri - CORRENTI Dominique.

Ordre du jour :

- Délibération : participation travaux ADMR Viry-Vuache
- Délibération : taxe d'aménagement
- Délibération : avenant Clairenet extension école
- Délibération : renouvellement ligne de trésorerie
- Délibération : pouvoir de police du Maire
- Vente tout ou partie parcelle « dite de la vogue » à Raclaz ?
- Avis enquête publique conjointe Savigny-Dingy-en-Vuache : périmètres protection de Savigny/déviations des eaux
- Droit de préemption urbain
- Site internet : choix du prestataire
- Proposition d'apposition d'une inscription de devise républicaine sur l'école ?

Monsieur le Maire demande le rajout de cinq points à l'ordre du jour :

- vote de crédits complémentaires
- SIPCVC : complément de contribution
- Assurance : contrat risque statutaire – hausse taux
- Décompte de déneigement écoulé
- Avenant n° 1 au MAPA renforcement de voirie 2011

Le Conseil Municipal accepte ces cinq points à l'unanimité.

1. PARTICIPATION LOCAUX ADMR

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de participer aux travaux d'aménagement de nouveaux locaux réalisés par la Commune de Viry pour accueillir l'ADMR Viry-Vuache ainsi que la répartition financière proposée qui s'élève à 981,53 euros pour la commune.

2. TAXE D'AMENAGEMENT

Mr le Maire indique que la taxe Locale d'équipement (TLE), la taxe départementale pour le financement des CAUE (TDCAUE) et la taxe départementale des espaces naturels sensibles (TDENS) seront supprimées et remplacées par la taxe d'aménagement (T.A) à compter du 1^{er} mars 2012. Le Conseil Municipal, sollicité pour déterminer le taux de cette nouvelle taxe et les éventuelles exonérations prévues, à l'unanimité, décide d'instituer le taux de 4 % sur l'ensemble du territoire communal applicable au 01-03-2012 pour une durée d'un an reconductible et ne retient aucune des exonérations proposées par l'article L.331-9 du code de l'urbanisme.

3. AVENANT CLAIRENET

Mr le Maire informe que, suite à l'agrandissement de la salle de motricité de l'école maternelle, l'entreprise Clairenet assure le nettoyage de ces locaux depuis la rentrée scolaire. Il donne lecture de l'avenant n° 1 correspondant qui s'élève à 119,60 euros TTC mensualisés. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cet avenant applicable depuis la rentrée de septembre 2011 et autorise Mr le Maire à le signer.

4. LIGNE DE TRESORERIE

Mr le Maire indique qu'il a contacté trois banques afin de renouveler la ligne de trésorerie en cours. Deux ont répondu. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient l'offre du Crédit Mutuel Savoie Mont-Blanc pour le montant de 45.000 euros, pour une année et autorise le Maire à signer le contrat correspondant.

5. PANNEAU POUR ECOLE

Suite au courrier de l'Association des Maires de Haute-Savoie, le Conseil Municipal accepte d'apposer sur le fronton de l'école, un panneau « ECOLE PUBLIQUE LAÏQUE » qui reprend la devise républicaine « Liberté, Egalité, Fraternité ».

6. POUVOIR DE POLICE DU MAIRE

Mr le Maire indique que, conformément aux articles L.2212-1 et L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le pouvoir de police de Maire est transféré automatiquement au Président des EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) auxquels la collectivité adhère pour les compétences transférées. Il indique qu'il accepte de transférer ce pouvoir de police pour la compétence « assainissement » mais qu'il s'y oppose pour les compétences « élimination des déchets ménagers » et « réalisation d'aires d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage ».

7. TERRAIN DIT DE LA VOGUE

Mr le Maire demande l'avis des élus sur le devenir du terrain dit de la vogue à Raclaz. Une discussion s'engage d'où il ressort qu'une majorité d'élus accepterait d'utiliser une partie de cette parcelle en parking communal aménagé.

8. SITE INTERNET

Suite à un changement de fonctionnement, le Conseil Municipal décide de refondre le site internet de la Commune et choisit un prestataire parmi diverses offres.

9. S.I.P.V.

Le Conseil Municipal prend acte du vote du comité du Syndicat Intercommunal Pays du Vuache concernant les contributions complémentaires 2011 dont la participation (cimetière et Centre ECLA) s'élève à 3.889 euros pour Dingy-en-Vuache.

10. CONTRAT RISQUES STATUTAIRES – AVENANT

Mr le Maire expose que la Compagnie Groupama Rhône Alpes Auvergne prévoit d'augmenter ses taux à compter du 01-01-2012 en ce qui concerne le contrat de garantie du personnel contre les risques statutaires qui passeraient à 4,57 % pour les agents CNRACL et à 0,84 % pour les agents IRCANTEC. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces nouvelles conditions et autorise Mr le Maire à signer le contrat correspondant.

11. BILAN DENEIGEMENT

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le décompte de répartition des charges concernant le déneigement pour la saison 2010-2011 qui se solde par un versement de 3.198,84 euros de la Commune de Chênex à notre commune.

12. AVENANT MARCHE VOIRIE 2011

Mr le Maire rappelle le marché à procédure adaptée de 77.212,52 euros HT signé avec l'entreprise SCREG SUD EST pour les travaux de renforcement de voirie 2011. Il ajoute que, lors de la réalisation des travaux, il est apparu nécessaire de mettre en place des éléments de sécurité métalliques qui font l'objet d'un prix nouveau sans modifier le montant total du marché.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'avenant précité qui prévoit la prolongation des délais de trois semaines et autorise Mr le Maire à le signer.

13. VOTE DE CREDITS COMPLEMENTAIRES

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le vote des crédits complémentaires suivants :

BUDGET GENERAL 2011

Fonctionnement dépenses **17.657 €**

Achat l'électricité (2.500 €), contrat prestation services (1.000 €), entretien réseaux (2.500 €), relations publiques (1.100 €), nettoyage de locaux (500 €), contribution organisme de regroupement (2.500 €), reversement sur FNGIR (2.979 €) , virement à section d'investissement (4.578 €).

Financés par :

Fonctionnement recettes **17.657 €**

Droit stationnement voie publique (1.800 €), redevance service péri scolaire (3.000 €), taxe droit mutations (3.000 €), dotation solidarité rurale (9.857 €).

Investissement dépenses **4.578 €**

Création site internet (1.500 €), matériel outillage voirie (2.878 €), aménagement construction (200 €).

Financés par :

Investissement recettes **4.578 €**

Virement de section fonctionnement (4.578 €).

BUDGET EAU 2011

Investissement dépenses **7.000 €**

Remboursement capital emprunt

Financés par :

Investissement recettes **7.000 €**

Acquisition de terrain

14. ENQUETE PUBLIQUE CONJOINTE PROTECTION CAPTAGE DEVIATION EAU SAVIGNY

Mr le Maire rappelle qu'un avis d'ouverture d'enquêtes conjointes préalables à la déclaration d'utilité publique et parcellaire a été affiché en Mairie à la demande de la Préfecture. Celui-ci concerne la dérivation des eaux et l'instauration des périmètres de protection des captages des Plots et du Vernay situés sur les communes de SAVIGNY et DINGY-EN-VUACHE, en vue de l'alimentation en eau potable de la commune de SAVIGNY.

Cette enquête se déroulera du 8 novembre 2011 au 1^{er} décembre 2011 dans les deux Mairies où le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête, pendant les jours d'ouverture suivants :

- Mairie de DINGY-EN-VUACHE : lundi et jeudi de 10 h à 11 h 30 – samedi de 9 h 30 à 11 h 30
- Mairie de SAVIGNY : mardi de 8 h 30 à 12 h – jeudi de 15 h à 19 h.

Mr Claude LANSARD, Commissaire enquêteur, recevra le public en Mairie de SAVIGNY :

- mardi 8 novembre de 9 h à 12 h et jeudi 1^{er} décembre de 15 h à 18 h.

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable sur ce dossier qui sera consigné dans le registre d'enquête.

15. DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal ne souhaite pas exercer son droit de préemption urbain pour la vente de la parcelle cadastrée A 2728, propriété de Mr et Mme AULAS Marc au chef lieu.

16. DECOMPTE ONF

Le Conseil Municipal prend connaissance d'un premier décompte transmis par l'Office National des Forêts concernant la coupe professionnelle de bois et le contrat avec l'entreprise ONF ENERGIE qui se solde par un reversement à la Commune de 1,01 euros TTC.

17. URBANISME

Le Conseil Municipal prend connaissance des demandes d'urbanisme suivantes déposées par :

- Mr et Mme SIBILLE David – permis de construire pour la réhabilitation d'un corps de ferme à Jurens
- Mr COMESTAZ Lionel – déclaration préalable pour un abri de jardin à Raclaz.

18. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Le CCAS informe l'assemblée de son projet de cadeau de Noël à l'intention des Anciens.
- Le Conseil Municipal est invité à participer à la cérémonie du 11 Novembre au Monument aux Morts dès 9 heures.
- Le Conseil Municipal est invité à prendre connaissance du compte rendu d'octobre du Syndicat Intercommunal de Protection et Conservation du Vuache.
- Une information sur l'état d'avancement de la révision du SCOT est donnée. Deux réunions publiques sont prévues :
 - . jeudi 1^{er} décembre 2011 à 18 h à l'espace Albert Fol à VALLEIRY
 - . mercredi 07 décembre 2011 à 18 h à la salle communale de FEIGERES.

La séance est levée à 23 h 07.